

ACTION URGENTE

PÉROU. UNE FAMILLE VICTIME DE HARCÈLEMENT POLICIER

Máxima Acuña et sa famille, agriculteurs s'occupant d'une petite exploitation dans le nord du Pérou, ont signalé de nouvelles manœuvres d'intimidation et de harcèlement de la part de policiers. Un différend juridique les oppose à une compagnie minière au sujet du titre de propriété du terrain où ils sont installés. Ces personnes pensent que les policiers agissent de la sorte pour les pousser à partir.

Le 3 février 2015, l'avocat de **Máxima Acuña** a déclaré à la presse qu'au moins 200 policiers s'étaient rendus sur les terres de cette femme et avaient démoli une extension de la maison qui devait servir à protéger la structure du bâtiment contre la pluie.

Máxima Acuña et ses proches sont en conflit avec la compagnie minière Yanacocha au sujet du terrain où ils vivent à Tragadero Grande, dans la commune de Sorochuco (région de Cajamarca). Le 17 décembre dernier, un tribunal de Cajamarca a estimé que ces personnes n'occupaient pas illégalement ces terres, comme l'affirmait la compagnie. Celle-ci a déposé un recours.

Le 20 janvier 2015, les membres de la famille Acuña ont signalé que des policiers venaient les harceler et tenter de les intimider chez eux. Quelques jours plus tard, l'avocat de Máxima Acuña a confié à Amnesty International que plus de 15 policiers et des agents de sécurité privés étaient entrés sur le terrain en question et avaient pris des photos de la maison. Quand la famille leur a demandé ce qu'ils faisaient là, ils n'ont pas répondu et ils n'ont présenté aucun document légal expliquant leur comportement.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- rappelez aux autorités que la police doit protéger Máxima Acuña et ses proches de toute violence et manœuvre d'intimidation, conformément à leurs souhaits, et respecter leurs droits fondamentaux à tout moment, y compris leurs droits fonciers concernant le terrain qu'ils occupent ;
- exhortez-les à diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur la démolition de l'extension de la maison de Máxima Acuña et d'autres actes de harcèlement et d'intimidation, et à traduire les responsables présumés en justice.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 18 MARS 2015 À :

Chef de la police

Gral. Jorge Flores Goicochea
Dirección de la PNP

Av. Canaval y Moreyra cdra. 6
Plaza 30 de agosto

San Isidro, Lima, Pérou

Courriel : dirgen@pnp.gob.pe ou

secretariageneralpnp@hotmail.com

Fax : +511 225 40 16

Formule d'appel : *Sr. General, /*

Monsieur,

Ministre de l'Intérieur

Gral. EP (r) Daniel Belizario Urresti Elera
Ministerio del Interior

Plaza 30 de Agosto s/n Urb. Corpac
San Isidro, Lima, Pérou

Courriel : desmin@mininter.gob.pe

Fax : +51 1 225 9920

Formule d'appel : *Sr. Ministro, /*

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Organisation de défense des droits humains GRUFIDES

Jr. José Galvez 430 – A

Barrio San Pedro

Cajamarca, Pérou

Courriel : info@grufides.org

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Pérou dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la seconde mise à jour de l'AU 182/13. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR46/004/2014/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

PÉROU. UNE FAMILLE VICTIME DE HARCÈLEMENT POLICIER

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ces dernières années, les membres de la famille Acuña ont signalé de multiples actes de harcèlement et agressions perpétrés par des policiers, qui essaient, selon eux, de les pousser à partir. Le 30 janvier, Máxima Acuña a reçu l'appel d'un homme qui lui a dit : « Si tu ne t'en vas pas, tu vas mourir ». Peu après, deux policiers l'ont abordée et lui ont dit d'arrêter de cultiver ces terres car elles ne lui appartenaient pas. Après être rentrée chez elle avec sa fille, elle a indiqué que deux policiers, dont un était armé, s'étaient introduits dans la maison et avaient ordonné à la famille de cesser leurs activités et de s'en aller immédiatement. Ces agents sont partis après que Máxima Acuña a passé quelques coups de fil afin de demander de l'aide, mais ils sont revenus la menacer le 4 février.

Personnes concernées : Máxima Acuña et sa famille
Hommes et femmes

Action complémentaire sur l'AU 182/13, AMR 46/002/2015, 4 février 2015